

RETRAITE SPORTIVE VIRIAT - FICHE D'INSCRIPTION 2025 / 2026

NOM :	PRENOM : Né(e) le :		
ADRESSE :			
N° tél fixe :	N° tél portable :		
Courriel :			
ANCIEN LICENCIE: OUI / NON (1)	Si oui n° licence : Club :		
Personne à contacter en cas d'urgence (NOM, Prénom, n° tél) :			
ACTIVITES PROPOSEES (merci de ne cocher que les activités qui seront réellement pratiquées de façon assidue)			
Activités	Horaires	Tarif	A cocher
Activité dansée	Jeudi Débutants de 14 h à 15h30. Confirmés de 15h45 à 17h15	20 €/an	
Aquagym (places limitées)	Jeudi de 16h15 à 17 h ou vendredi de 10h15 à 11 h	(2)	
Badminton	Mercredi de 8h30 à 10h30	20 €/an	
Cyclotourisme	Jeudi matin ou apres midi selon saison	0	
Marche douce	Jeudi matin de 9 h à 11 h 30	0	
Marche Nordique	Lundi et mardi de 9 h à 11 h	0	
Pétanque	Mardi à 13h30	0	
Randonnée pédestre matin	Vendredi (1 €/rando)	0	
Randonnée pédestre après midi	Vendredi - 2ième vendredi de chaque mois (1 €/rando)	0	
Tir à l'arc	Mardi de 16h30 à 18 h et jeudi de 16 H à 17h30	20 € /an	
Yoga 1	Mardi de 9h15 à 10h15	130 €/an	
Yoga 2	Mardi de 10h30 à 11h30	130 €/an	
Yoga sur chaise	Mercredi de 9h15 à 10h15	130 €/an	
Yoga 4	Mercredi de 10h30 à 11h30	130 €/an	
	COTISATIONS		
Adhésion Club		6€	Χ
Licence FFRS (26 €) + Coders (13 €) +	Corers (2 €) + assurances obligatoires 1.16 €	42.16€	
Facultatif Assurance IA (3) de base 1.05 €, IA + 6.05 € Effets personnels 26 € (au choix)			
Carte découverte (nouveau licencié) valable 3 mois 5 € + Assurances 0.82 € + Corers 1 € + Coders 1 €		7.82 €	
Facultatif pour carte découverte Assurance IA (3) de base 1 €			
TOTAL A REGLER : Cotisations + activités			
Je soussigné(e)autorise/n'autorise pas (1) l'association RSV à diffuser sur le site RSV, FFRS, Coders, FB, presse locale etc les photos ou vidéos faites lors des cours ou manifestations sur lesquels je serais identifiable. (Si la rubrique n'est pas remplie, cela sera considéré comme autorisé).			
Je soussigné(e)recommandations santé de la FFRS (v	reconnais avoir pris connaissance du	ı règlement int	térieur et des
. seeminandations suite de la FFNS (
	site de FFRS : [https://ffrs360-crm.my.site.com] (possibilité de ré pagnée de votre chèque libellé à l'ordre de RSV à :	gler par carte	bancaire) ou
Monsieur Gérard FUSY - 37, route des Greffets 01440 VIRIAT			
Possiblilité de faire 2 chèques (le premier chèque doit couvrir au minimum le coût de l'adhésion, la licence et l'assurance - le deuxième sera encaissé en janvier) - Début et lieux des cours : Voir site RSV (https://www.retraitesportiveviriat.fr/)			

(1) Rayer la mention inutile

Fait à Viriat, le

(2) inscriptions gérées par la RSV (pour info tarif 215 €/an)

Signature

(3) IA = individuelle accident